

## NOTE

DATE	25 février 2021	OBJET	Report des financements au titre du Projet Sportif Fédéral
EXPÉDITEUR	Brigitte Soulyard – Bruno Lamaurt – Michel Simon – Madeleine Lebranchu – Cécile Legrand – Louis Neher	DEPARTEMENT	PAF

### Report des financements au titre du Projet Sportif Fédéral

Le 16 avril 2020 étaient communiquées les premières informations sur [le Projet Sportif Fédéral](#). Un mois auparavant, toute la France se retrouvait confinée. Compte tenu de la situation exceptionnelle impactant le territoire et les directives gouvernementales, toutes les activités collectives ont été à l'arrêt ou fortement impactées pendant pratiquement toute l'année 2020, afin d'éviter au maximum la propagation du virus covid-19.

Certains projets de nos comités et de nos clubs, ayant bénéficié d'un financement au titre du Projet Sportif Fédéral (PSF) en 2020, n'ont pas pu avoir lieu à cause des restrictions sanitaires et des mesures prises par les associations afin de garantir la santé publique.

Le 6 mai 2020, le Premier ministre a signé [une circulaire relative aux mesures d'adaptation des règles de procédure et d'exécution des subventions publiques](#) au sens de l'article 9-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, attribuées aux associations, pendant la crise. **Ainsi, les porteurs de projet ayant obtenu un financement en 2020 auront la possibilité de reporter les financements non utilisés afin de réaliser le projet en 2021.** Les montants perçus au titre du PSF et reportés, devront absolument être utilisés **sur le même projet, débutant entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021** (et se terminant le 30 juin 2022 au maximum).

*Attention, le report du financement ne pourra pas donner lieu à une nouvelle demande de subvention sur le même projet en 2021.*

Veillez trouver ci-dessous la procédure à suivre pour demander le report du financement de votre/vos projet(s) PSF en 2021 :

- 1) Procéder à la réorganisation du projet entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 ;
- 2) **Remplir OBLIGATOIREMENT l'attestation sur l'honneur disponible en annexe 1 pour chaque projet n'ayant pas pu être réalisé en 2020** (une attestation par projet). *Ce modèle d'attestation sur l'honneur permet d'attester auprès de l'autorité administrative qui a attribué une subvention que les mesures prises en 2020 dans le cadre de l'urgence sanitaire rendaient impossible la poursuite des activités et projets ;*
- 3) **Envoyer l'attestation sur l'honneur** au siège de la fédération, à l'adresse [psf@ffrandonnee.fr](mailto:psf@ffrandonnee.fr) ainsi qu'à  **votre référent régional**, dont les coordonnées sont disponibles **en annexe 2**.

*Les comités régionaux peuvent envoyer leur attestation sur l'honneur directement au siège de la fédération.*

*Pour tout cas particulier ou question complémentaire, contactez-nous à l'adresse mail ci-dessus.*

# Annexe n°1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

<b>MODÈLE DE DÉCLARATION SUR L'HONNEUR</b>
--

*Ce modèle d'attestation sur l'honneur permet d'attester auprès de l'autorité administrative qui a attribué une subvention que les mesures prises en 2020 dans le cadre de l'urgence sanitaire rendaient impossible la poursuite des activités et projets.*

**Nom – Dénomination de l'association :**

.....  
.....

Sigle de l'association : .....

**N° SIRET :** |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_|

**N° RNA** ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture : |W| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_|

**N° d'inscription au registre (art. 55 du code civil local) :** Date |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| |\_|

**Volume :** |\_| |\_| |\_| **Folio :** |\_| |\_| |\_| **Tribunal d'instance :** .....

**Adresse du siège social :** .....

**Code postal :** |\_| |\_| |\_| |\_| |\_| **Commune :** .....

**Commune déléguée le cas échéant :** .....

Je soussigné-e (nom et prénom) .....

représentant-e légal-e de l'association sus nommée *(si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou*

*légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat portant les signatures du représentant légal et de celle de la personne*

*qui va le représenter, lui permettant d'engager celle-ci)* déclare que l'association n'a pas été en mesure de

mener le projet ou l'action faisant l'objet d'une subvention de

.....

€

Rappel de l'objet de l'action :

.....

.....

En raison des mesures interdisant les rassemblements, réunions, activités, accueils et déplacements ainsi que l'usage des moyens de transports, prévues par le décret n°2020-293 du 23 mars 2020 : (cas à préciser) :

- art. 3.I (interdiction de déplacements hors de son domicile)
- art. 4.I et 4.II (interdiction d'escales de navire)
- art. 5.I (interdiction de transports aériens au-delà des frontières métropolitaines)
- art.7 al.1 (interdiction de rassemblement de plus de 100 personnes)
- art.7. al.3 (interdiction par le préfet de rassemblements ne relevant pas de l'alinéa 1)
- art. 8.I et 8.V (fermeture au public d'établissements, dont les équipements sportifs)
- art. 8.VI (fermeture par le préfet d'établissements n'étant pas déjà interdits par l'article)
- art. 9.I (suspension de l'accueil d'enfants de moins de 6 ans, d'élèves d'établissements scolaires et de l'enseignement supérieur)

En raison des mesures interdisant les rassemblements, réunions, activités, accueils et déplacements ainsi que l'usage des moyens de transports, prévues par un autre texte légal réglementaire (texte à préciser) : .....

.....

En raison de mesures prises par l'association de nature à veiller au strict respect des mesures propres à garantir la santé publique et particulièrement celles des intervenants salariés volontaires ou bénévoles ainsi que celles des personnes physiques bénéficiaires des actions entreprises, pour les rassemblements, réunions, activités, accueils et déplacements conformément à l'article 2 du décret n°2020-293 du 23 mars 2020 : (mesure à préciser) .....  
.....  
.....  
.....

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
Signature

## Annexe n°2 : Coordonnées des référents régionaux

Comité Régional	Adresse mail du référent régional
Auvergne-Rhône-Alpes	<a href="mailto:aura.psf@ffrandonnee.fr">aura.psf@ffrandonnee.fr</a>
Bourgogne-Franche-Comté	<a href="mailto:bfc.psf@ffrandonnee.fr">bfc.psf@ffrandonnee.fr</a>
Bretagne	<a href="mailto:bretagne.psf@ffrandonnee.fr">bretagne.psf@ffrandonnee.fr</a>
Centre-Val de Loire	<a href="mailto:centre-val-de-loire.psf@ffrandonnee.fr">centre-val-de-loire.psf@ffrandonnee.fr</a>
Grand Est	<a href="mailto:grand-est.psf@ffrandonnee.fr">grand-est.psf@ffrandonnee.fr</a>
Hauts-de-France	<a href="mailto:hauts-de-france.psf@ffrandonnee.fr">hauts-de-france.psf@ffrandonnee.fr</a>
Ile-de-France	<a href="mailto:idf.psf@ffrandonnee.fr">idf.psf@ffrandonnee.fr</a>
Normandie	<a href="mailto:normandie.psf@ffrandonnee.fr">normandie.psf@ffrandonnee.fr</a>
Nouvelle-Aquitaine	<a href="mailto:nouvelle-aquitaine.psf@ffrandonnee.fr">nouvelle-aquitaine.psf@ffrandonnee.fr</a>
Occitanie	<a href="mailto:occitanie.psf1@ffrandonnee.fr">occitanie.psf1@ffrandonnee.fr</a> <a href="mailto:occitanie.psf2@ffrandonnee.fr">occitanie.psf2@ffrandonnee.fr</a>
Pays de la Loire	<a href="mailto:pays-de-la-loire.psf@ffrandonnee.fr">pays-de-la-loire.psf@ffrandonnee.fr</a>
Provence-Alpes-Côte d'Azur	<a href="mailto:paca.psf@ffrandonnee.fr">paca.psf@ffrandonnee.fr</a>
Guadeloupe	<a href="mailto:guadeloupe.psf@ffrandonnee.fr">guadeloupe.psf@ffrandonnee.fr</a>
Martinique	<a href="mailto:martinique.psf@ffrandonnee.fr">martinique.psf@ffrandonnee.fr</a>
La Réunion	<a href="mailto:reunion.psf@ffrandonnee.fr">reunion.psf@ffrandonnee.fr</a>